



# Guery Bollé

## Coaching & Formation

### La Responsabilité Pénale de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes : Aspects pratiques de la perquisition à la garde à vue

- ✓ Durée : 1 jour
- ✓ Prix : 475€ HT/ personne (repas du midi compris)
- ✓ Nombre de participants : 10 maximum
- ✓ Lieu : 1bis allée des Plantes 95000 CERGY

Formation  
Inter-Entreprise

**Public :** Experts-Comptables / Commissaires aux Comptes / Collaborateurs Cabinet

#### Objectifs :

- Rappel des **obligations** incombant au représentant légal en cas de fraude soupçonnée ou avérée ;
- **Identifier** le risque pénal tout au long de son activité.
- **Déterminer le niveau d'implication** du professionnel en terme de responsabilité pénale (complicité du professionnel, conséquence de la **non révélation à TRACFIN et au procureur...**).
- Expliquer le **processus judiciaire** afin de maîtriser les règles en matière de convocation, audition, réquisition, perquisition, garde à vue et **attitude à adopter**.

#### Apports et Points Forts :

- **Formateur praticien et spécialiste** : **Alain BOLLÉ** avocat pénaliste. Spécialiste de la lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme et ancien Officier de gendarmerie à l'office central pour la répression de la grande délinquance financière.
- Avec la participation d'un **officier de police judiciaire** de l'office central pour la répression de la grande délinquance financière.
- **Approche pratique et participative** en rapport direct avec les professions d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes.
- **Cas pratiques** (la recherche d'infraction, la recherche de responsabilité, la garde à vue).
- **Questionnaire d'évaluation**.

Entreprendre  
avec **sérénité**



01.30.31.96.64  
j.bolle@guerybolle.com  
www.guerybolle.com